

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÉS

JEUDI 15 MAI 2014

N° 17.890

**Le plus grand cimetière marin du monde est dans notre région**

## 35 personnes disparues entre Anjouan et Mayotte

**D'**après une information publiée par notre confrère France Mayotte Matin, 35 personnes sont portées disparues suite au naufrage de leur embarcation entre Anjouan et Mayotte. Le plus grand cimetière marin du monde se trouve à quelques heures de La Réunion, il est la conséquence de plusieurs décisions politiques d'un gouvernement qui n'avait pas anticipé la croissance démographique dans l'archipel.

Dans son édition de mardi, France Mayotte Matin a annoncé qu'un kwassa-kwassa transportant 45 personnes entre Anjouan et Mayotte a fait naufrage. Seules 10 personnes ont été retrouvées, 35 autres sont donc portées disparues dans un océan plein de requins. Le naufrage a eu lieu la semaine dernière, ce qui laisse peu de chance de retrouver des disparus. Cette nouvelle a été confirmée par Orange Réunion et Imaz Press. Dimanche matin, la marine française a intercepté 3 bateaux transportant 60 passagers. Ils étaient presque arrivés à Mayotte. Ils seront renvoyés vers les autres îles de l'archipel et tenteront sans doute de rééditer cette traversée.

À quelques heures de La Réunion, de l'autre côté de Madagascar, c'est sans doute le plus grand cimetière marin du monde. C'est la conséquence de plusieurs décisions politiques prises au moment de la décolonisation des Comores, après le référendum du 22 décembre 1974.

### Pas de libre circulation

La politique menée par les gouvernements qui se sont succédé a créé une inégalité économique entre Mayotte d'une part et les autres îles de l'archipel d'autre part. Mayotte est intégrée dans la République et elle est même devenue une région ultrapériphérique de l'Union européenne. A la rupture des liens économiques, Paris a ajouté un obstacle à la libre circulation des personnes dans l'archipel. Depuis 1994, un résident d'Anjouan, de Mohéli ou de la Grande Comore



Chaque jour, des dizaines de personnes tentent une périlleuse traversée clandestine. Sans doute des milliers de disparus depuis 20 ans. (photo Marine nationale)

doit avoir un visa pour se rendre à Mayotte. Cela coûte des frais de dossiers s'élevant à 99 euros pour un long séjour, 9 euros pour un court séjour. Cet argent est encaissé, que le visa soit accordé ou pas. Le revenu brut moyen aux Comores est d'un peu plus de 50 euros. Ce visa présume un passeport en cours de validité, qui coûte environ 60 euros. À titre d'exemple, un visa court-séjour nécessite pour l'examen du dossier des justificatifs de revenus, de situation professionnelle, de situation familiale, la réservation aller-retour du billet d'avion, un justificatif d'assurance-voyage d'une couverture minimale de 30.000 euros. Quant à la personne qui accueille, elle doit fournir une attestation d'accueil, une autre de prise en charge financière du demandeur, des justificatifs de situation familiale, de ressource et de domicile. Toutes les pièces demandées doivent être en original et en copie, les copies étant à la charge du demandeur.

Et pour un séjour plus long, il faut justifier d'un compte en banque doté de

la somme suffisante pour couvrir les dépenses.

### Depuis 20 ans le visa obligatoire

Brutalement, des obstacles financiers et procéduraux se sont dressés devant ceux qui avaient toujours l'habitude de se rendre à Mayotte. C'est à partir de là que se sont développés les kwassa-kwassa. Des voyageurs paient des passeurs et embar-

quent sur de frêles embarcations pour traverser la nuit un bras de mer de 60 kilomètres. C'est très risqué, et cette région est devenue le plus grand cimetière marin du monde, avec des milliers de victimes estimées. Tant qu'une solution à cette crise ne sera pas trouvée, les drames vont continuer. Souhaitons que le dialogue permettra de réparer les conséquences de décisions politiques désastreuses prises sans anticiper l'avenir.

M.M.

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

69<sup>e</sup> année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

EMAIL RÉDACTION : [temoignages@wanadoo.fr](mailto:temoignages@wanadoo.fr)

SITE WEB : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

EMAIL AVIS, ABONNEMENT : [avis.temoignages@wanadoo.fr](mailto:avis.temoignages@wanadoo.fr)

EMAIL PUBLICITÉ : [pub.tem@orange.fr](mailto:pub.tem@orange.fr)

## Édito

## 1,20 mètre de plus

Hier, nous évoquions une étude de chercheurs de l'Université nationale d'Australie. Elle donnait une explication aux sécheresses à répétition qui touchent ce pays continent. Les vents sont plus violents dans l'océan Austral, ils empêchent l'air de circuler comme avant et la pluie fuit l'Australie. Il serait intéressant de savoir si La Réunion est concernée elle aussi par ce phénomène, car tout comme l'Australie notre île subit de plus en plus des périodes de sécheresse.

Pour les Australiens, il ne fait aucun doute que ce changement est lié aux activités humaines. L'océan Austral borde le Pacifique, l'Atlantique, l'océan Indien et l'Antarctique, la plus grande réserve d'eau douce du monde.

Aujourd'hui, nous donnons un coup de projecteur à ce qui se passe de l'autre côté de l'océan Austral, sur le continent antarctique. Le Jet Propulsion Laboratory de la NASA et l'Université de Californie Irvine ont dévoilé dans les colonnes de la revue américaine de Géophysique une étude au résultat inquiétant.

6 glaciers voient leur fonte s'accélérer à cause du réchauffement du climat. Le processus est si avancé qu'il est irréversible. Même si demain toutes les émissions de gaz à effet de serre étaient stoppées, la fonte continuerait. Dans l'état actuel, ces 6 glaciers pourraient faire monter le niveau des mers de 1 mètre 20 en moyenne. C'est considérable.

C'est dans l'Antarctique, à quelques milliers de kilomètres au Sud de notre île que se joue une grande part de l'avenir de toutes les civilisations. Depuis des millions d'années, de l'eau est stockée sous forme de glace sur une surface deux fois plus grande que l'Europe. Et c'est précisément une des régions du monde qui connaît le réchauffement le plus important.

Le mouvement est enclenché, la seule inconnue est son ampleur. D'ores et déjà toutes les précautions pour protéger la population de la montée inévitable du niveau de la mer doivent être prises.

À l'opposé de cette évidence, certains persistent à vouloir construire une route au dessus de la mer, là où le danger sera le plus grand.

J.B.

## Si la France ne respecte pas les objectifs de réduction du déficit public

## Possible suspension des fonds structurels

**S**i la France ne parvient pas à atteindre les objectifs fixés par Bruxelles, en début d'année, La Réunion et les autres départements d'outre-mer verront leurs fonds structurels suspendus.

Selon le Conseil Européen, sans nouvelle mesure du gouvernement, la France devra atteindre 3,9% de déficit du PIB cette année, puis 3,5% en 2015. En dépit du discours positif du gouvernement, Michel Sapin, ministre de l'économie, a prévu un déficit de 3,8% en 2014, et de 3% en 2015. Le but de Paris est de rester dans les clous du pacte de stabilité et de croissance. Cependant, le contexte économique actuel laisse planer de sérieux doute sur la capacité du gouvernement à atteindre les objectifs fixés par Bruxelles.

## Le «principe de solidarité»

La politique de cohésion mise en place par l'Union européenne (UE), est destinée à promouvoir un développement harmonieux de l'ensemble de l'Union en réduisant les écarts de développement entre les régions européennes. Cette réduction est faite par le transfert de ressources des régions les plus riches vers les plus démunies. Il s'agit là du principe de solidarité. Ce transfert est réalisé à travers des fonds dits «structurels», appelés FSE (créé en 1958) et FEDER (créé en 1975).

Le Fond Social Européen (FSE) et le Fond Européen de Développement Régional (FEDER) permettent de financer des projets d'investissement sur le territoire en matière d'infrastructures, d'emploi et en outre, de formation. Après des mois de négociations, les Régions Ultra-Périphériques n'ont pas été concernées par les coupes budgétaires prévues par le Conseil Européen.

En effet, alors que le budget global de l'Union européenne est en baisse, tout comme la politique de cohésion, les régions ultrapériphériques les moins développées, entrant dans l'Objectif 1 de convergence, ont vu leur crédit maintenu. Cet objectif 1 de convergence vise à accélérer le rattrapage économique des pays et des régions les moins développés de l'Union Européenne.

## Clause de «conditionnalité macro-économique»

Lors des négociations pour la période 2014-2020, une clause est apparue au sein de la politique de cohésion pour les Régions Ultra-Périphérique (RUP). Appelée, clause de conditionnalité macro-économique, elle remet en cause le principe de solidarité de l'Union Européenne. Bien que la politique de cohésion ait pour but de

réduire les disparités entre les régions européennes et d'aider les régions les plus vulnérables à se développer de manière durable, cette clause pourra suspendre les Fonds alloués aux régions ultrapériphériques, si la France ne respecte pas le Pacte de stabilité budgétaire.

Ce Pacte de stabilité budgétaire oblige les États à ne pas dépasser le critère de déficit public fixé à 3% du PIB. En cas de dépassement, le Conseil Européen peut prendre des sanctions comme la suspension des fonds structurels, une amende de 0,2 à 0,5% PIB de l'État. De plus, un État qui a une dette de plus de 60% du PIB fera l'objet d'une procédure de déficit excessif et seront exhorté de la diminuer d'un vingtième par an.

Donc si la France n'est pas en mesure de maîtriser ses déficits publics, les RUP seront les premières pénalisées par la suspension de ces fonds.

Céline Tabou

## 3,7 milliards d'euros pour 2014-2020

Mettant l'accent sur le capital physique et humain, l'innovation, la société de la connaissance, l'environnement et l'efficacité administrative, les financements FEDER et FSE concernent les régions dont le PIB par habitant est inférieur à 75% de la moyenne communautaire et les régions ultrapériphériques.

L'enveloppe des RUP pour la période 2014-2020 avoisine les 3,7 milliards d'euros, soit une hausse de 500 millions d'euros par rap-

port à la précédente période 2007-2013.

Selon le site EuroDom, «sur les 15,853 milliards d'euros (en prix courants) attribués à la France dans le cadre de la politique de cohésion 2014-2020 (incluant FEDER, FSE, Coopération territoriale, initiative pour l'emploi des jeunes)», les départements des Outre-Mer devraient bénéficier de 3,639 milliards d'euros de fonds structurels, Mayotte, contre 3,179 milliards pour 2007-2013 (+14,4%).

## Notre histoire

## Réinstallation du monument des Enfants de la Creuse

**H**ier, le monument rappelant la tragédie des enfants réunionnais déportés vers la Creuse et d'autres départements de la France a été réinstallé à l'aéroport de Gillot, face au hall d'arrivée.

A l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, le 20 novembre 2013, Nassimah Dindar, a commémoré le cinquantième anniversaire de l'histoire des « Enfants de la Creuse » en inaugurant une œuvre de mémoire, en présence du Président du Comité National des Déportés de la Creuse et du Président de l'Association Rasinn Anler.

Le 14 mai 2014, cette œuvre qui avait été enlevée pour sa réalisation en bronze, a été réinstallée à l'aéroport Roland Garros. Plusieurs personnes ont fait le déplacement pour assister à cette installation définitive et la Présidente du Conseil Général a indiqué que le devoir de mémoire avait été accompli.



## Tribune de Younous Omarjee, Député au Parlement européen

# Traité de libre-échange UE-USA : «Nous ne sommes PAS des Euroaméricains!»

«Dès la rentrée parlementaire, les députés européens auront à se prononcer sur le Grand marché transatlantique (GMT) entre l'Union européenne et les États-Unis. Par ses conséquences sur les citoyens et l'avenir de l'Europe, le débat qui devrait s'ouvrir sur cette question au cours de cette campagne est aussi important que celui qui a eu lieu en 2005 lors du référendum sur Constitution. Si l'on en croit les déclarations des leaders de la campagne des socialistes européens et du Parti populaire européen (UMP), ces deux forces sont en faveur du grand marché. Pour ma part c'est clairement que je m'oppose au grand marché.»

Fomenté par les grandes entreprises et la Commission européenne, le grand marché transatlantique vise la réalisation d'une gigantesque zone de libre-échange entre les États-Unis et l'Union européenne. Ce projet avait déjà été négocié en secret dans les années 1990. Jugé trop favorable aux multinationales, il avait finalement été abandonné. Mais voilà plus d'un an que ce grand accord fait son retour, présenté comme la solution à la crise économique, et négocié dans le plus grand secret.

Les responsables européens et américains se réunissent depuis de nombreux mois à huis clos pour mettre en place les dispositions de ce dangereux traité. Un forum des grandes multinationales européennes et américaines (le TABC - Trans-Atlantic Business Council) s'est constitué pour faire pression sur les négociateurs et obtenir ce qu'il souhaite. C'est surtout lui qui est consulté par les négociateurs. S'il aboutit, le marché transatlantique modifiera considérablement la face de l'Europe et du monde.

### Vers la fin des normes sociales et environnementales européennes

Puisque la plupart des barrières douanières ont déjà été abolies entre les deux continents, le traité transatlantique vise désormais à mettre un terme aux barrières dites non-tarifaires, c'est à dire les normes environnementales, sociales ou sanitaires. Des normes considérées comme des «obstacles inutiles au commerce» pour les entreprises transnationales relayées par les fonctionnaires de la Commission européenne, mais qui sont essentielles pour le bien-être des citoyens. Dans le collimateur des négociateurs et des transnationales, se trouve le principe de précaution, et donc la limitation de l'accès des produits OGM, de la viande aux hormones de croissance pour le bétail, de clonage des animaux, ou d'autres produits dangereux qui pourraient être commercialisés, tels les produits endocriniens. Cet accord vise clairement à niveler vers le bas toutes les normes sociales, de santé et d'environnement en Europe et d'imposer ces mêmes dispositions au reste du monde, à défaut d'avoir pu le faire par le biais de l'OMC.

Mais comme le but affiché est d'aller au-delà des normes de l'OMC dans tous les domaines, bien d'autres enjeux sont présents dans cet accord, comme la survie de l'agriculture familiale, la protection des données des citoyens, et la survie des services publics européens, dans des domaines tels que la santé et l'édu-

cation par exemple. Des États aux mains des entreprises

Ce futur marché transatlantique ne s'arrête bien sûr pas là. Il prévoit explicitement la mise en place d'un mécanisme de règlement des différends permettant aux entreprises transnationales d'assigner les États face à des arbitres privés, en leur permettant ainsi se soustraire

en place du NAFTA, entre les États-Unis, le Canada et le Mexique. À cette époque, le président américain avait promis la création d'un million d'emplois, mais en réalité, c'est 800.000 emplois qui furent perdus.

Cette fois aussi, les promesses en termes d'emplois et de croissance vont bon train, mais les études commandées par

et environnemental.

### L'Outremer menacé

Nos régions d'Outremer se verraient du jour au lendemain inondées de produits de mauvaise qualité au détriment de nos producteurs locaux qui doivent déjà faire face à une concurrence féroce des pays voisins. Et si nos productions venaient à disparaître qu'advierait-il de nos assiettes? Sommes-nous prêts, dès demain, à manger du poulet américain lavé à l'eau de javel?

Nos pouvoirs territoriaux perdraient eux aussi de leur souveraineté en devant satisfaire les appétits du privé en termes de sécurité des aliments ou de normes de toxicité.

L'ensemble des outremer du Pacifique et de l'Atlantique se trouvent à côté des États-Unis, et pour La Réunion et Mayotte nous devons avoir à l'esprit que les États-Unis sont le troisième pays exportateur vers Madagascar. Et que de fait, les circuits commerciaux existent déjà pour se développer jusque chez nous dès que tout se trouvera libéralisé. Et quid de notre culture? Comment ne pas s'alarmer quand on sait que les Américains considèrent le marché audiovisuel comme faisant partie intégrante de l'accord. Souhaite-t-on livrer nos particularités culturelles en pâture au libéralisme? Prévenir plutôt que guérir

L'accord pourrait dès lors servir de prétexte aux discours obscurantistes de repli sur soi et de peur de l'autre, dans un climat particulièrement tendu entre l'Europe et les USA. Doit-on rappeler l'épisode des écoutes de la NSA?

Tout cela, je le refuse. Au Parlement européen, j'ai bien évidemment voté contre le mandat de négociation qui a déjà été donné par les socialistes européens et le parti populaire européen (UMP) pour autoriser la Commission européenne à aller négocier en catimini avec les États-Unis. Mais même si les opinions publiques européennes en rejettent le principe, la Commission européenne et les chefs d'États ne s'en préoccupent guère et poursuivent désormais leurs négociations bien loin des regards.

J'ai pourtant la conviction qu'un autre chemin est possible et que nous pouvons résister. Pour ce faire, élus, associations et citoyens doivent se mobiliser. Nous devons nous battre pour préserver nos acquis et nos idées face à la frénésie ultralibérale. Il s'agit de défendre des emplois de qualité, une offre culturelle diversifiée, une alimentation saine et une planète propre.

Nous sommes Ultramarins, nous sommes Français, nous sommes Européens. Nous ne sommes PAS des Euroaméricains!



Younous Omarjee lors d'une de ses interventions au Parlement européen.

aux juridictions ordinaires. Ce type d'arbitrage permet aux entreprises d'attaquer les États pour toutes normes qu'elles jugent «discriminatoires», sociales, environnementales, etc, les obligeant à renoncer à adopter ou à maintenir de telles normes. Il permet aussi à ces entreprises d'obliger les États à leur payer des sommes astronomiques en compensation des normes adoptées et dont elles s'estiment lésées. Un mécanisme qui place donc l'État et les entreprises sur un plan d'égalité, et se focalise sur les intérêts commerciaux.

### Les fausses promesses du grand marché

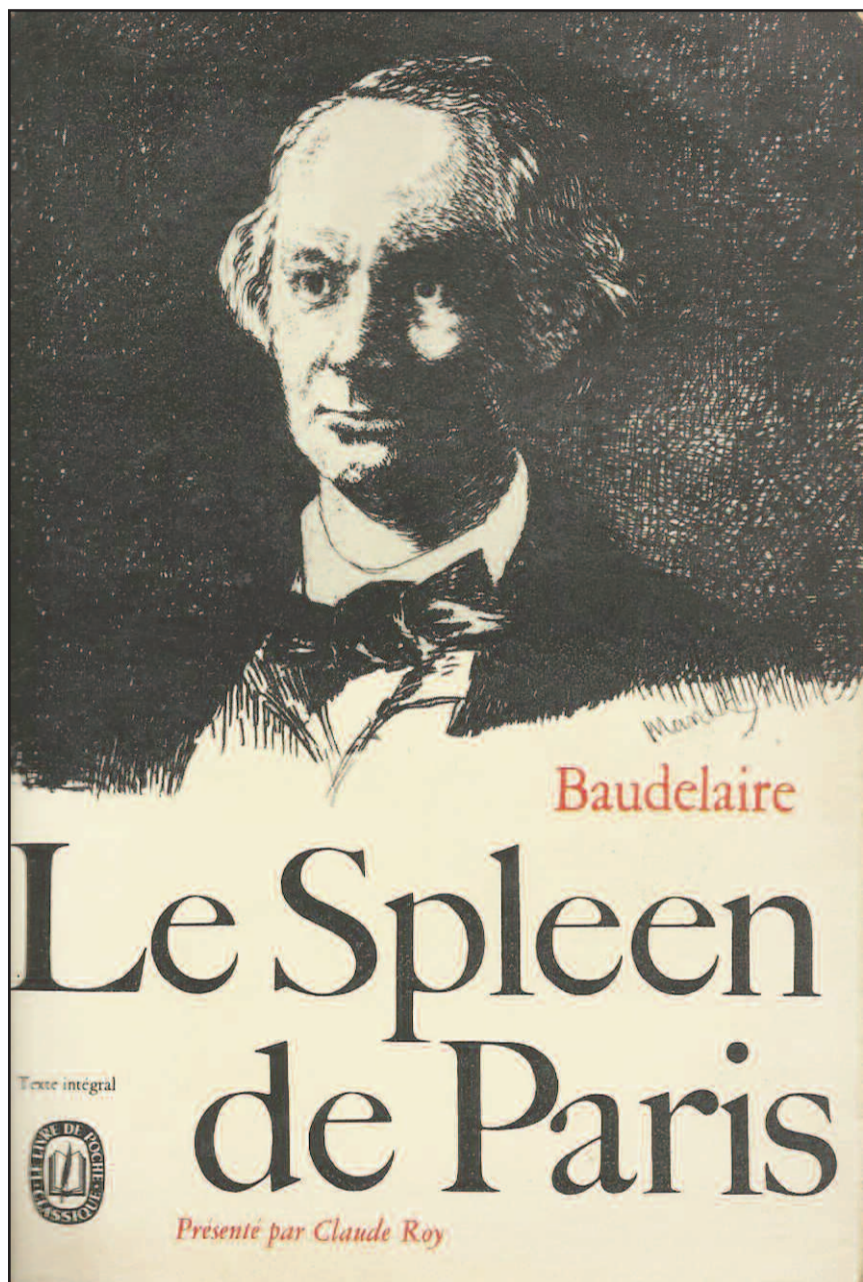
Pour contrer ces inquiétudes légitimes, les chefs d'États nous promettent un surplus de croissance et la création d'emplois. De telles promesses avaient été prononcées, notamment lors de la mise

l'UE ne sont pas aussi optimistes que le commissaire européen au commerce, Karel De Gucht. En réalité, le marché intérieur européen va être sérieusement altéré par l'arrivée de biens américains produits dans des conditions de dumping social et environnemental. Dans de nombreux domaines, les filières et entreprises européennes seront inévitablement écrasées par la concurrence américaine.

L'importation de tous les produits américains à des prix plus compétitifs conduira nécessairement à la destruction d'une partie de notre économie et la recomposition de nombreux secteurs industriels. Les études commandées par la Commission européenne ne tiennent pas compte des coûts de ces recompositions, ni des pertes de revenus du budget européen suite à la baisse des derniers droits de l'Homme. Les délocalisations risquent encore de se renforcer vers les pays émergents dans lesquels se pratiquent le dumping social

## C'en est trope!

# «Le Mauvais Vitrier», «Le Joujou du Pauvre», un exemple de dérive esthétisante de la pensée chez Baudelaire (2)



Le Spleen de Paris de Baudelaire, aux éditions du Livre de Poche.

À vouloir donner l'idée d'un «divertissement innocent» (argument), Baudelaire montre (illustration) un enfant riche habillé comme une poupée délaissant son beau jouet verni et regardant avec envie de l'autre côté de la grille d'un jardin un enfant souillon s'amuser avec un rat vivant enfermé dans une cage! L'apologue se clôt par le rire unificateur et égalitaire des enfants devant le jeu et le plaisir: «Et les deux enfants se riaient l'un à l'autre fraternellement avec des dents d'une égale blancheur». Une première et superficielle lecture se borne à cette constatation: au-delà de la richesse et de la pauvreté, de la différence de condition, il y a la fraternité du rire. Les enfants y communient.

C'est précisément cet égalitarisme qui semble innocenter le

divertissement.

Une gêne: et pourtant, certains mots résonnent a contrario. À reprendre le texte, tout s'éclaire progressivement: une chaîne d'expressions: «le petit souillon», un rat qui est «agacé, agité et secoué»; une image floue et bientôt précisée en son prolongement: ne lit-on pas au premier paragraphe, «faites hommage [d'un cadeau] aux enfants inconnus et pauvres que vous rencontrez [...] ils [l'] agripperont vivement, et ils s'enfuiront comme font les chats qui vont manger loin de vous le morceau que vous leur avez donné», et puis nous trouvons singulièrement un enfant qui joue avec un rat vivant en fin de poème. Nul n'ignore que les chats jouent avec leur proie, rat, souris, mulot, oiseau ou poisson, avant de la dévorer. On

comprend que l'éclat félin des dents des enfants à la fin du poème renvoie à d'autres réverbérations plus inquiétantes, si bien que le lien de conséquence est tout à fait trouble.

Où est-il donc ce «divertissement innocent» que le Poète nous promettait? Cela «innocent»? Innocent qui vient du mot latin *inocere*, qui signifie «ne pas nuire» (*nocere*). Un enfant-chat qui rit cruellement en maltraitant un rat devant un autre enfant qui participe à cette cruauté fascinatrice en montrant d'autres dents carnassières: qu'il y a-t-il donc de moins «innocent» que ce divertissement-là?

Baudelaire interrompt son texte par un faux-semblant, une sorte de trompe-l'oeil intellectuel. Il a dupé le lecteur ou partiellement, en tout cas il a cherché à le tromper. L'enfance, bien avant la révolution freudienne et du temps de Dickens ou de Hugo, présuppose la naïveté, la communion face au jeu ou au rêve; Baudelaire fait seulement semblant de nous mener sur cette voie pour mieux nous perdre. Le Joujou du pauvre est un texte menteur. C'est un des rares textes de la littérature où l'auteur à manteau couvert apporte son mensonge en nous promettant de dire la vérité - dans un jeu de cache-cache où la nature féline de l'écrivain, à l'affût de la proie, le lecteur (3), se révèle.

La critique a souvent remarqué la contradiction au sein de l'oeuvre baudelairienne car elle compromettait de parler sereinement et confortablement des idées du maître. Mais cette contradiction a sa quintessence: ici n'a-t-on pas la chance de la retrouver réunie en un seul texte, et d'un seul tenant. Il convient de s'interroger sur le sens de cette contradiction puisque tout le plaisir de Baudelaire consiste à essayer de masquer l'ambiguïté et à dissimuler un vice de fond. «Mon cerveau serait-il un miroir ensorcelé?» (Fusées).

(À suivre...)

Jean-Charles Angrand

# Otè!

## La politik nana partou, toultan, si oui réflési bien!

*Moin lé touzour dan laktialité, anfin, mi ésay; in nafèr mi viv zordi, i prozèt a moin pli loin, pli an avan ou pli an arièr, mé mon tèt la i fo li travay, na rien a fèr.*

*Donk an so moman mon loto lé an pane démarèr-lindui la brilé, lé naz (mi koné pa so mo ou i sort?).*

*Konm mon modèl loto lé pa kouran, ék tout zot sistèm informatik, i fo egzaktoman lo bon référans, lo bon kod po déblok minm lo boitié dirèksyon; sa sé lo boulo lo mékanisiin...*

*Mi pran lo kar; koté moin, lé ékri a tèt an pintir maron si lo goudron: «BUS»; pa dabribus, pa dékrito po donn a ou lèr lo bis va pasé.*

*Ek ma fanm, nou atann; 10 minit, in kar dèr, 20 minit... madame sé dalime in sigarèt; i di a moin, la él lé sir konm él la alime son taba, kar la i sar arivé; vré toulbon, blizé frot lo mégo si lo mir an béton po étinn é ékonomiz touzour inn ti bout! Dann kar mi koz ék sofèr; normalman la poin lo droi! Ou na 3 moun dan in kar 50 plas; mi di a li: «mi fé d la politik».*

*Prémié tour minisipal, mon kandida i kritik lo sistèm bus, gran gran kar i pas praktikman vid; soley a ou, la pli a ou, bann moun i atann déor; sa in nafèr i fodré amélioré.*

*Déziinm tour, lot kandida i di ziska, -konm na in gran bus i pas ék dé pélé troi tondu ann dan-: «sa, a partir dlindi, ni koup bis la an dé; tro gran, i fé lanbou-teiyaz po riin; lo pri lo bann pasazé i débours i pay minm pa lo sofèr po son zourné, parl pa linvestisman lo matérièl ,karbiran...»*

*Sofèr la na répons: «po mèt in labri bis, i fo lakor lo propriètèr lo térin, i fo fé fir a mézir; do moun i pran labitid lo bis, i fé zot lédikasyon».*

*Sa lé vré, o débi ou va trouv do moun po kasé so bann lékrito.*

*La popilasyon i édik pa zot an in zour; sa osi sé d la politik!*

*La politik nana partou, toultan, si ti réflési bien!*

Justin